

LES CURSUS A L'EMILA

CURSUS DIPLOMANT

FORMATION GENERALE

1^{er} CYCLE (adultes et enfants à partir de 8 ans)

Le premier cycle doit permettre aux élèves d'acquérir les outils de base pour une pratique instrumentale ou vocale collective et individuelle. Outre l'apprentissage nécessaire d'une technique instrumentale ou vocale, le travail de l'oreille et du chant reste une priorité.

Début de cycle : 1CA (durée 2 ans environ)

1 cours de Culture et Pratique Musicale (CPM) - durée : 1 heure 30 ET 1 cours instrumental ou vocal - durée : 1 heure

Fin de cycle : 1CB (durée 2 ans environ)

1 cours de Culture et Pratique Musicale (CPM) - durée : 1 heure 30 ET 1 cours instrumental ou vocal - durée : 1 heure ET 1 cours de Pratique Collective Spécialisée (PCS) - durée minimum : 1 heure

VALIDATION DE FIN DE PREMIER CYCLE : AEM

L'Attestation d'Etudes Musicales (AEM) est composée de 3 Unités d'Enseignements (UE) qui peuvent se passer sur une ou plusieurs années. L'ensemble des 3 UE est requis pour le passage en cycle supérieur.*

UE CPM : évaluation en fin de 1CB2

UE Instrument : évaluation en fin de 1CB2

UE PCS : contrôle continu en 1CB2

2^{ème} CYCLE

Le deuxième cycle contribue au développement artistique et musical personnel de l'élève en favorisant notamment une bonne ouverture culturelle, l'appropriation d'un langage musical, l'acquisition des bases d'une pratique autonome ainsi que la capacité à tenir sa place dans une pratique collective.

Début de cycle : 2CA (durée 2 ans environ)

1 cours de Culture et Pratique Musicale (CPM) - durée : 1 heure 30 ET 1 cours instrumental ou vocal - durée : 1 heure 30 ET 1 cours de Pratique Collective Spécialisée (PCS) - durée minimum : 1 heure

Fin de cycle : 2CB (durée 2 ans environ)

1 cours de Culture et Pratique Musicale (CPM) - durée : 1 heure 30 ET 1 cours instrumental ou vocal - durée : 1 heure 30 ET 1 cours de Pratique Collective Spécialisée (PCS) - durée minimum : 1 heure

VALIDATION DE FIN DE SECOND CYCLE : BEM

Le Brevet d'Etudes Musicales (BEM) est composé de 3 Unités d'Enseignements (UE) qui peuvent se passer sur une ou plusieurs années. L'ensemble des 3 UE est requis pour le passage en cycle supérieur.*

UE CPM : évaluation en fin de 2CB2

UE Instrument : évaluation en fin de 2CB2

UE PCS : contrôle continu en 2CB2

3^{ème} CYCLE

Le troisième cycle est un cycle de formation à la pratique amateur et doit permettre aux élèves d'acquérir les compétences nécessaires pour avoir une pratique musicale véritablement autonome.

3C (durée 2 à 4 ans)

1 cours de Culture et Pratique Musicale (CPM) - durée : 1 heure 30 ET 1 cours instrumental ou vocal - durée : 1 heure 30 ET 1 cours de Pratique Collective Spécialisée (PCS) - durée minimum : 1 heure

VALIDATION DE FIN DE TROISIEME CYCLE : CEM

Le Certificat d'Etudes Musicales (CEM) est composé de 3 Unités d'Enseignements (UE) qui peuvent se passer sur une ou plusieurs années*.

UE CPM - UE Instrument - UE PCS

La durée de ces cycles ne peut être respectée qu'avec une pratique personnelle régulière et en adéquation avec les attendus du cycle. Une pratique artistique pensée comme un loisir n'exempte en aucun cas une régularité de progression.

* le contenu des épreuves est consultable dans le règlement des études

CURSUS NON DIPLOMANTS

EVEIL (enfants de 3 à 5 ans)

Eveil 1 : petite et moyenne section de maternelle

Eveil 2 : grande section de maternelle

Durée du cours : 45 mn

INITIAL (enfants de 6 à 7 ans)

1 cours de Culture et Pratique Musicale (CPM) -

durée : 1 heure ET 1 cours instrumental ou vocal -

durée : 1 heure

PARCOURS PERSONNALISE ADULTE

1 cours instrumental ou vocal - durée : 1 heure

ET 1 cours de Pratique Collective Initiale (PCI) ou

Spécialisée (PCS) selon le niveau de l'élève -

durée minimum : 1 heure

PRATIQUE COLLECTIVE SEULE

Un cours de Pratique Collective Seule (PCS) initiale ou spécialisée est possible sur avis de l'équipe pédagogique

OPTION PREPA BAC

Cours de préparation à l'option facultative de musique au baccalauréat général



Du 8 au 28 juin 2020
ÉCOLE DE MUSIQUE



emila
INSCRIPTIONS 2020-2021



1 PLACE DU
MARÉCHAL LECLERC
31190 AUTERIVE

05 61 50 71 33
emila.accueil@ccba31.fr
EMILA Ecole de Musique

emila ÉCOLE DE MUSIQUE
INTERCOMMUNALE



LES ENSEIGNEMENTS A L'EMILA

Le cours instrumental/vocal

L'IMPROVISATION

Elle développe l'autonomie de l'élève en le rendant immédiatement acteur de sa formation dans le cours. Elle sollicite son imagination, ses idées, son écoute attentive. Elle favorise l'interaction entre les participants.

LA CREATION

Elle est le produit de l'invention individuelle ou collective des élèves. Elle permet l'apprentissage de l'écrit grâce à l'invention de codes ou l'application de codes connus. Elle contient à elle seule l'ensemble de la chaîne création - réalisation - diffusion. "Parmi les enjeux pédagogiques qui apparaissent comme prioritaires aujourd'hui, les démarches liées à l'invention (écriture, improvisation, arrangement, composition) constituent un domaine important de la formation des instrumentistes et des chanteurs. Elles ne devraient pas être différées, mais faire l'objet d'une initiation dès le 1^{er} cycle." Extrait du Schéma National d'Orientation Pédagogique de l'Enseignement de la Musique.

LA LECTURE DE NOTES

De la responsabilité du professeur d'instrument, elle fait l'objet d'un temps spécifique qui peut être bref et ludique.

LA PARTITION

Elle est le support écrit de la musique. Elle nécessite l'apprentissage des codes et celui de leur interprétation complexe parce que variable suivant les époques. Elle est le prétexte à une écoute critique discutée, partagée, à la verbalisation de concepts, à une analyse orale. Elle est le moyen de s'approprier une musique quelques fois inconnue et de définir des méthodes et stratégies d'appropriation jusqu'à la mémorisation.



Culture et Pratique Musicale (CPM)

Le cours de Culture et Pratique Musicale est une situation d'apprentissage au même titre que la pratique collective et la pratique instrumentale. Il respecte les préconisations du Schéma National d'Orientation Pédagogique du Ministère de la Culture et donne l'occasion à l'élève de se produire en public grâce à la pédagogie de projet appliquée à l'EMILA. Durant ce cours diverses activités sont développées :

- Jouer de son instrument favori devant la classe
- Ecouter intérieurement
- Pratiquer d'autres instruments pour les découvrir
- S'échauffer la voix pour appréhender ambitus, registre et couleur
- Improviser devant ses camarades librement ou avec consignes et par là même apprendre à parler la langue de la musique avec ses propres mots
- Ecouter en suivant sur une partition
- Créer, inventer et écrire sa musique avec ses propres codes mais aussi avec les codes traditionnels et anglo-saxons
- Repiquer des chansons ou des mélodies instrumentales
- Apprendre à ressentir, imiter, coder les diverses pulsations et rythmes des musiques de toutes les cultures et de toutes les époques
- Construire un projet collectif avec l'ensemble de sa classe.

L'élève sera acteur de ses apprentissages ; sa motivation, son autonomie, son sens critique et son goût musical, son oreille enfin se développeront pour nourrir son expérience artistique. *"Il est important d'éviter la segmentation des apprentissages en créant, entre eux, des liens nécessaires. La conception de la formation musicale doit être globale pour être cohérente."* Extrait du SNOF de l'Enseignement de la Musique.



L'éveil Musical

L'objectif de ce cours est de permettre à de jeunes enfants de découvrir la musique, de la vivre ensemble avec différents supports comme la voix, le corps et un instrumentarium de choix adapté à leur âge et leur morphologie (petites percussions ; violon/alto)

En fin d'année est présenté un spectacle musical permettant aux enfants de se produire sur scène, de participer à une réalisation musicale collective et aux parents d'apprécier le travail de l'année scolaire.

Les objectifs pédagogiques :

Découvrir les instruments
Développer des compétences musicales à travers le chant, le rythme et l'expression corporelle
Développer des compétences transversales (se socialiser, enrichir le langage parlé...) à l'aide des activités proposées.

Ouvrir les enfants à un espace de créativité, de participation et d'échange en les impliquant dans la mise en œuvre de projets artistiques
Les séances s'articulent autour de 5 axes :

- L'écoute, la découverte et la reconnaissance des divers instruments
- La pratique instrumentale : violon/alto, voix, instrumentarium (petites percussions)
- L'approche de la lecture et de l'écriture musicale
- La rythmique et le mouvement par le corps
- L'exploration vocale et chant.

Les instruments enseignés

Bois : clarinette, flûte traversière, saxophone

Chant : lyrique, pop, rock, variété

Claviers : accordéon chromatique et diatonique, orgue, piano classique et jazz, synthétiseur

Cordes : violon, alto, violoncelle

Cuivres : trompette, tuba, trombone

Guitares : basse, classique et électrique, luth

Percussions : batterie, percussions classiques

Nouvelles technologies : M.A.O.

La pédagogie de groupe

Tous les cours instrumentaux et vocaux à l'EMILA se font en petits groupes d'élèves. Cette pédagogie tend à supprimer le traditionnel rapport maître/élève : c'est « l'apprentissage individuel à plusieurs », le groupe profite à l'individu. Elle est propice au développement de la motivation de l'élève, elle participe d'une pédagogie d'écoute, d'ouverture et d'interactions, comme le préconise le Schéma National d'Orientation Pédagogique de l'Enseignement de la Musique (Ministère de la Culture 2008).

La pédagogie de projet

Chaque année, l'EMILA propose une trentaine de manifestations dans lesquelles se produisent les élèves. Ces divers projets, en adéquation avec le potentiel de chaque élève, sont autant de marches visibles, lisibles et évaluables par chacun, l'ensemble de l'équipe pédagogique ainsi que par les parents. Elle est l'antithèse de la pédagogie de report et de fait beaucoup plus concrète pour l'apprenant. Elle est le cadre privilégié de l'expression artistique des élèves.

Les pratiques collectives initiales

Chorale adultes - Chorale enfants - Culture et Pratique Musicale - Atelier percussions

Les pratiques collectives spécialisées

Ensemble guitares - Ensemble percussions - Ensemble vocal
Musiques actuelles (MAC) - Musique de chambre - Orchestre cordes - Orchestre cordes et guitares - Orchestre à vents

L'évaluation des élèves

L'auto-évaluation est privilégiée. En effet, l'élève est acteur de sa formation et peut donc à tout moment exprimer une incompréhension, un souhait et co-construire avec l'équipe pédagogique sa progression dans le domaine artistique.

L'évaluation formative permet, dans le cadre du cours comme lors des manifestations, un contrôle continu qui informe autant l'enseignant que l'élève sur ses acquis et ses difficultés. L'évaluation normative interne, dite de passage de cycle, est une étape du parcours artistique de l'élève, moment privilégié de rencontre avec l'équipe pédagogique. Des critères d'autonomie et de méthode sont connus de l'élève et un programme d'examen choisi avec son tuteur. Cette évaluation est certificative : l'AEM Attestation d'Etudes Musicales pour le 1^{er} cycle du parcours, le BEM Brevet d'études Musicales pour le second et le CEM Certificat d'Etudes Musicales pour le troisième. Trois unités de valeur sont requises pour l'obtention de chacun de ces diplômes.

L'évaluation normative externe départementale est une forme plus traditionnelle d'examen sur deux épreuves instrumentales et deux épreuves de formation musicale. Il est organisé annuellement dans une école du département de la Haute Garonne par la Direction des Arts Vivants. Pour obtenir son BMD Brevet Musical Départemental, l'élève doit réussir l'ensemble des deux disciplines : instrumentale et formation Musicale. Cette évaluation est optionnelle.

Les lieux de cours

EMILA - 1 pl. du Mal Leclerc - AUTERIVE
Annexe DDT - Pl. St Roch - AUTERIVE
Centre de loisirs - AUTERIVE
Local de la gare - CINTEGABELLE
Salle P. Dupont - Pl. Occitane - MIREMONT

Les communes de la CCBA

Auragne, Auribail, Auterive, Beaumont-sur-Lèze, Caujac, Cintegabelle, Esperce Gaillac-Toulza, Grazac, Grépiac, Labryère-Dorsa, Lagardelle-sur-Lèze, Lagrâce-Dieu, Le Vernet, Marliac, Mauressac, Miremont, Puydaniel, Venerque